



## Aide jeune auto entrepreneur endetté suite accident de la vie

-----  
Par CorentinChvnl

Bonjour, m'étant briser le cou ( C1) à la suite d'un accident de snowboard le 11/01/2020 ma vie a totalement changer. Étant auto entrepreneur j'ai dû continuer mon activité.

J'ai été hospitalisé à l'hôpital durant 11 jours et porté un corset sur mesure pendant plus d'un an.

J'ai du prendre la route avec ce corset afin de transmettre mes radiographies car les établissements ne se les envoient pas?

Aujourd'hui j'ai des douleurs cervicales constante ( Arthrose) du au mauvais procédé de consolidation. Un second neurochirurgien m'a fait comprendre que l'hôpital avait mal fait son job.

Aujourd'hui ma situation financière est complexe suite au découvert engendré par le non paiement régulier de ma complémentaire santé pro.

Les dettes non fait que s'accumuler.

Aujourd'hui un huissier me réclame 17000? ( crédit consommation)

Je n'ai pas répondu à leurs appels

Je n'ai plus déclaré mon Urssaf après cette accident car compliqué avec un découvert de 5000?.

J'ai une facture de 2000 euros chez mon fournisseur.

Ma banque m'a suivi un temps mais cela va bien faire 6 mois que je n'est plus de carte. Je suis sans assurances voiture, sans compte, sans carte ainsi qu'héberger depuis plus de 6 mois.

A part ça le moral est bon, je suis un miraculé. J'aurais du perdre la vie ( rupture de la moelle )

On ne m'a jamais rappelé pour savoir si j'allais. Aucune aide ne m'a été proposé.

D'avance merci pour vos réponses

-----  
Par kang74

Bonjour

Il faudrait voir avec une assistante sociale pour vous aider à faire un dossier de surendettement .

Il faut voir aussi pour faire une liquidation judiciaire .

Je ne sais pas de quoi vous vivez actuellement , mais l'assistante sociale peut vous orienter vers d'autres interlocuteurs suivant vos besoins .

Un dossier MDPH pour faire valoir un handicap, peut, à minima vous être utile pour la reconnaissance de travailleur handicapé, pour faire un bilan, pour une reconversion et avoir accès à des contrats particuliers ( je pense notamment au contrat d'apprentissage et de professionnalisation dont la reconnaissance du handicap permet de passer outre la limite d'age)

Malheureusement qu'on soit malade ou d'handicapé, personne ne tape à la porte pour vous proposer une aide , si vous ne faites pas les démarches pour la demander ( pensez qu'il y a des personnes qui ne peuvent plus se déplacer ou communiquer ...)

Mais vous êtes jeune, et il y a des solutions pour réécrire votre vie sur une page planche pas trop froissée ;-)

En espérant que vous trouverez rapidement les bons interlocuteurs ...

Ne baissez pas les bras, il y a des solutions pour l'essentiel .